

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Réunion de présentation de la démarche de cartographie régionale des
métiers de la Fonction publique hospitalière
ANFH LIMOUSIN

Lundi 9 septembre 2019
Ester Technopole

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Introduction et présentation du programme

Christophe MARILLESSE, Coordonnateur territorial des instances

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Présentation du dispositif global métiers/compétences

Isabelle DESCAMPS, Déléguée ANFH Limousin

1^{ère} édition de la cartographie régionale des métiers

Première édition en Limousin : 2014

- 49 établissements engagés sur 74 66%
- 17 823 agents couverts sur 19 734 90%

A donné lieu à la production de **données métiers** à différentes échelles, arrêtées au 31/05/2014 :

- Régionale (Limousin)
- Départementale (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
- Établissements
- Secteurs d'activités

Et à une **étude qualitative** permettant de dégager un plan d'actions à mener.

Nouvelle édition proposée avec des données arrêtées au 30/06/2019 à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, objet principal de la présente réunion :

- ⇒ Mise à jour des données 5 ans après la 1^{ère} édition
- ⇒ Nouvelle étude prospective pour définir un plan d'actions

Les différents volets du dispositif global

1. Cartographie régionale

⇒ Importance qu'un maximum d'établissements entre dans la démarche pour que les résultats soient les plus significatifs possible

Puis, pour les établissements qui le souhaitent :

1. Accompagnement méthodologique
2. Formation des encadrants à l'entretien
3. Déploiement de GE module GPMC
4. Journées d'échanges et de partage d'expérience



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Présentation du volet cartographie régionale

Steeve FLANET, Directeur délégué BVA

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Les modalités d'inscriptions

Claire LAJARRIGE, Conseillère formation ANFH Limousin

Modalités d'inscription dans la démarche de cartographie



DÉMARCHE MÉTIERS-COMPÉTENCES Lettre d'engagement

NOUVELLE-AQUITAINE

Afin de confirmer la participation de votre établissement à la démarche régionale Métiers-compétences, merci de bien vouloir compléter et retourner à votre Délégation ANFH ce bulletin de participation.

En retournant ce bulletin, votre établissement s'engage à fournir, via la plateforme Métiers-compétences ANFH, les données métiers nécessaires à la réalisation de la cartographie des métiers de votre établissement, ainsi qu'à l'alimentation de la cartographie territoriale, sectorielle et régionale.

Pour mener à bien cette démarche, votre établissement bénéficiera de l'accompagnement en ligne (mail et/ou téléphone) de BVA-Grand-Angle. Dès la validation des données métiers, vous accéderez en temps réel à la cartographie des métiers de votre établissement depuis cette même plateforme Métiers-compétences, puis aux comparaisons territoriales et sectorielles dès la fin de la collecte régionale.

NOM-ET-VILLE-DE-L'ETABLISSEMENT	
Code-ETS	LIM
DIRECTEUR-DE-L'ETABLISSEMENT	
Nom	Prénom
Tél	Email
DIRECTEUR-/RESPONSABLE-DES-RESSOURCES-HUMAINES	
Nom	Prénom
Tél	Email
CONTACT-DIRECTION-DES-AFFAIRES-MEDICALES	
Nom	Prénom
Tél	Email
REFERENT-INTERNE-CHARGE-D'ALIMENTER-LA-PLATEFORME (si-différent-du-Directeur-/Responsable-des-Ressources-Humaines)	
Nom	Prénom
Fonction	
Tél	Email
LOGICIEL «PAIE» utilisé par l'établissement	

L'établissement s'engage à :

- Participer au projet régional Métiers-compétences via la réalisation d'une cartographie, non-médicale et médicale, régionale des métiers.
- Fournir, via la plateforme Métiers-compétences ANFH mise en place et sécurisée par BVA, les données Métiers nécessaires à l'alimentation de la cartographie régionale et à la mise à disposition pour chaque établissement de sa propre cartographie.
- Respecter les délais prévus pour la qualification des données de avant fin décembre 2019.

En contrepartie de ces engagements, l'établissement-bénéficiaire :

- D'une aide du prestataire en ligne.
- De la restitution de sa propre cartographie des métiers et des compétences de manière instantanée puis de son positionnement par rapport aux données territoriales, régionales, et sectorielles à l'issue de la collecte des données.
- A l'issue du projet régional, de la possibilité de mettre à jour sa cartographie des métiers et des compétences en totale autonomie directement depuis la plateforme.
- D'une prise en charge financière du projet « Métiers-compétences » par l'ANFH.

Fait à : _____, le ____ / ____ / 2019

Signature du chef d'établissement ou de son représentant

Prénom, Nom - Fonction

Signature

Pour les adhérents du SILPC, merci de remplir ce cadre complémentaire :

M
Titre
Autorise le SILPC à communiquer au prestataire BVA les données RH de l'établissement nécessaires à la réalisation de la cartographie des métiers.
A. _____ Le _____
Signature du représentant de l'établissement

Merci de bien vouloir retourner ce document complété et signé à :

Pour les départements	Délégations	Adresses	e-mails
24-33-40-47-64	ANFH-AQUITAINE	232 avenue du Haut-Lévêque-CS-400-31-33615-PESSAC-CEDEX	n.grillon@anhf.fr
19-23-87	ANFH-LIMOUSIN	17 rue Columbia Parc Ester-Technopole-87068-LIMOGES-CEDEX	c.lajarrige@anhf.fr
16-17-79-86	ANFH-POITOU-CHARENTES	22 rue Gay-Lussac-BP-40951-86038-POITIERS-CEDEX	c.ruiz@anhf.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Echanges et questions complémentaires

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES METIERS, EMPLOIS ET COMPETENCES



Merci pour votre participation !

VOLET 2 : Accompagnement méthodologique

Accompagnement
des établissements ou
groupes d'établissements
sur le management des
métiers, emplois et
compétences

- Pour initier, relancer ou compléter une démarche de GPMC
- Pour associer gestion des compétences et qualité de vie au travail, gestion des inaptitudes...
- Pour renforcer certains processus RH (recrutement, formation, mobilité, maintien dans l'emploi)
- Pour mieux anticiper les évolutions des métiers et des organisations

VOLET 3 : Formation des encadrants

Formation des encadrants
aux entretiens
professionnels (EP) et de
formation (EF)

- Pour appuyer les encadrants dans la préparation, l'animation et le suivi des EP/EF
- Pour développer une culture de management par objectifs et/ou par les compétences
- Pour harmoniser les pratiques managériales...

VOLET 4 : GE GPMC

Gesform Evolution Module GPMC

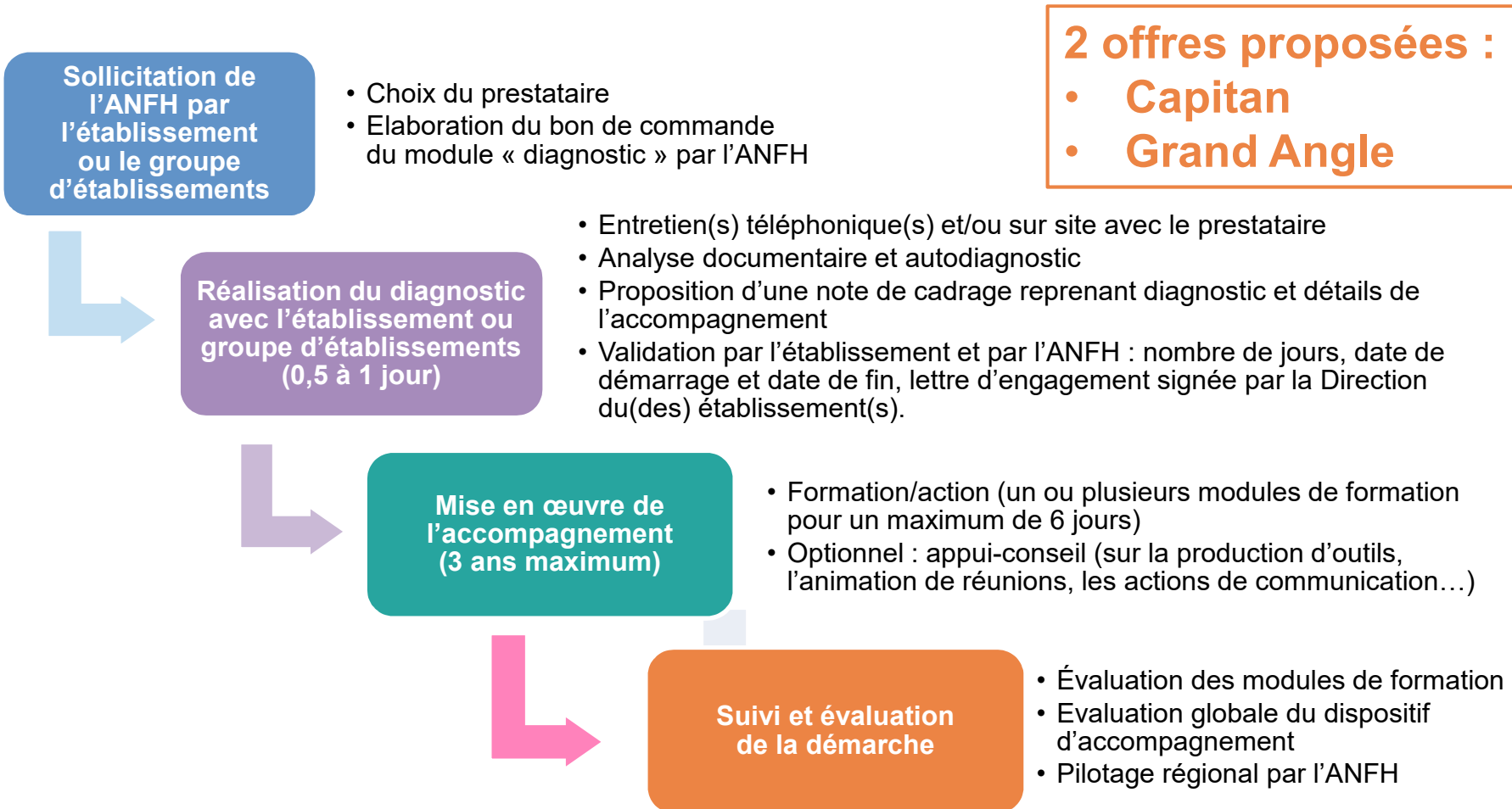
- Pour outiller la démarche GPMC sur le volet des entretiens d'évaluation et de formation, des fiches métiers et fiches de postes
- Pour analyser les compétences et travailler sur la prospective
- A déployer au bon moment de la démarche, en lien avec les consultants GPMC

VOLET 5 : pilotage régional

COPIL régional

- Pour valider le dispositif d'accompagnement
- Définir les modalités d'accompagnement complémentaires (journées d'échanges et de partage par exemple)
- Pour allouer les moyens financiers

L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS : COMMENT ?



Pour les groupes d'établissements, la durée de l'accompagnement proposée par le prestataire :

- sera optimisée par la réalisation de **séquences communes inter-établissements**, en cohérence avec les objectifs ou projets portés collectivement,
- pourra comporter des **séquences spécifiques** à un ou plusieurs établissements, répondant à des contextes ou besoins locaux,
- tiendra compte de la **disponibilité** des acteurs.

LA FORMATION DES ENCADRANTS : QUELS OBJECTIFS ?

Formation à la réalisation des entretiens professionnels et de formation et à l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques managériales

Objectifs de la formation :

- Situer son rôle d'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel
- S'approprier les concepts clés associés à la notion de compétences
- Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier/emplois/poste
- Savoir évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'action pour réduire les écarts
- Savoir mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel
- Etablir un lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- Savoir déterminer des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés.

La formation peut être déployée :

- en **intra ou inter-établissements, au sein d'un groupement** (Direction commune, GHT, GCMS...) ou dans le cadre d'une **session ANFH**
- en lien avec les différents modules d'accompagnement, ou de manière indépendante.

LA FORMATION DES ENCADRANTS : QUELLE OFFRE ?

GRIEPS

Formation **mixte**
~ **2 h** à distance sur la notion de compétence et la GPMC « de A à Z »
→ **2 j** en présentiel → ~ **1 h** à distance sur les bonnes pratiques d'entretien

CAPITAN

Formation en **présentiel**
2 j avant les entretiens → intersession avec suivi à distance du formateur → **1 j** de retour d'expériences à l'issue des entretiens

INFORELEC

Formation en **présentiel**
2 jours consécutifs

PRISMA

Formation **mixte**
~ **0,5 j** à distance sur les notions de GPMC, compétences... → **2 j** en présentiel, avec exploitation des réflexions et travaux réalisés à distance

En savoir plus : consulter les programmes de formation détaillés

EN SAVOIR PLUS SUR L'OFFRE ANFH « GPMC »

- **Contactez vos interlocuteurs en Délégation ANFH**

- **Consultez le site www.anfh.fr :**
 - Pages régionales : actualités, offre régionale...
 - Pages Métiers-compétences : <http://www.anfh.fr/metiers-et-competences>